

Lettre d' INFORMATION

DE L'UCANSS

LI 0524

Paris, le mercredi 14 janvier 2015

Émetteur : Jeanne-Claire Bauer Tél.: 03 90 40 99 57 @mail : jeanne-claire.bauer@cirfe67
Myriam Picard Tél.: 03 90 40 99 50 @mail : myriam.picard@cirfe67.fr

Objet : Dispositif de formation « Participation au développement de la formation continue » – Année 2015

Madame, Monsieur le Directeur,
Madame, Monsieur l'Agent Comptable,
Madame, Monsieur le Médecin Conseil Régional,

Le CIRFE, Centre interrégional de formation de l'Est de la France, propose la formation « participation des employeurs au développement de la formation professionnelle », composée de deux modules :

- Module 1 : déclaration fiscale 2483.
- Module 2 : session d'approfondissement.

Ces deux modules de formation - d'une journée chacun – sont proposés à l'attention des salariés en charge de compléter la déclaration fiscale 2483.

Le premier permet d'acquérir un premier niveau de connaissance sur la déclaration fiscale 2483. Il a pour objectif de former vos collaborateurs pour qu'ils soient en mesure de compléter de manière fiable la déclaration 2483 et d'utiliser avec aisance l'applicatif mis à votre disposition par l'Ucanss pour imprimer le cerfa à transmettre aux services fiscaux.

La prochaine session est programmée pour le **jeudi 12 mars 2015**.

Le second module permet d'approfondir les connaissances acquises lors du premier module (ex : analyse des dépenses imputables au titre de la formation, nature des contrôles exercés par les services fiscaux).

La prochaine session est proposée le **jeudi 26 mars 2015**.

Les deux sessions sont organisées à Paris.

Le coût pédagogique (hors frais de déplacement et d'hébergement du stagiaire) est fixé à **165, 00 € pour chacun des 2 modules**.

Votre interlocutrice sur ce dispositif, Jeanne-Claire Bauer, responsable de la formation au CIRFE, se tient à votre disposition pour toute information complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Directeur, Madame, Monsieur l'Agent Comptable, Madame, Monsieur le Médecin Conseil Régional, l'expression de ma considération distinguée.



Gaudérique Barrière
Directeur délégué